

Quel est donc le grand crime que nous avons commis, au dire du *Soleil*?

Nous avions à répondre à un correspondant qui nous demandait quelles seraient en réalité les écoles séparées dont le gouvernement fédéral allait assurer le maintien dans l'Alberta et la Saskatchewan. Notre plume n'étant liée, grâce à Dieu, par aucun intérêt personnel ou politique, nous avons voulu dire clairement ce qu'est et ce que sera ce système scolaire de l'Ouest, et par cette déclaration nette et franche, nous avons cherché à déjouer, dans la mesure de nos moyens, cette conspiration évidente à laquelle obéit en ce moment une grande partie de la presse de la Province, et dont le mot d'ordre est manifestement de tromper notre religieuse et patriotique population sur le caractère vrai des « libertés » scolaires avec lesquelles auront à se débattre nos compatriotes et nos coreligionnaires du Nord-Ouest.

Il nous a semblé incontestable que le plus sûr moyen de savoir à quoi s'en tenir sur la portée des clauses scolaires du bill d'Autonomie, c'était de recourir aux explications qu'en ont données les auteurs mêmes de la loi; et voilà pourquoi nous avons cité des extraits d'une lettre de Sir Wilfrid Laurier, le père de la loi créant les deux provinces nouvelles, et d'un discours de M. Fielding, le ministre qui a proposé, au nom du gouvernement, les fameux amendements scolaires. M. Sifton, l'ex-ministre qui est sorti du ministère apparemment (du moins) pour protester contre les dispositions scolaires du projet de loi primitif, et qui s'est rallié ensuite aux amendements, n'ayant pas dû passer par ces phases successives sans bien étudier la question, nous a paru être une autorité également solide sur le sens de la loi, et nous avons cité aussi un extrait de son récent discours à la Chambre des Communes. Ces hommes politiques, — le *Soleil* les donne comme des « politiciens »! — ce sont eux qui se sont évertués à démontrer que les « écoles séparées » établies par le bill d'Autonomie ne sont en réalité, jusqu'à 3 h. 30 de l'après-midi, que des « écoles nationales », soit non confessionnelles, non catholiques. Nous avons mis leurs paroles mêmes sous les yeux de notre correspondant, pour lui permettre de juger par lui-même de la véritable situation. Pouvions-nous agir avec plus de franchise et de sincérité?